

LUNDI 11 AOÛT 2014

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h:00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Marc Lavigne, Katrine St-Pierre, ainsi que Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Johanne Gagnon, Simon Rochefort.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents.

Il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Roland Allard d'adopter l'ordre du jour en ajoutant à l'item 20 Affaires nouvelles EXP, Ingénieur civil et que l'item *Affaires nouvelles* demeure ouvert.

6624-0814

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance régulière du 07 juillet 2014 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

6625-0814

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Roland Allard, appuyée par Johanne Gagnon et résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juillet 2014 tels que déposés au montant total de : **123,126.47\$**

6626-0814

Je soussignée, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

ADOPTÉE

Céline Raymond, DG, Sec.-trésorière.

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu unanimement que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

6627-0814

ADOPTÉE

Etude des soumission(s) reçue(s) pour l'entretien des chemins en hiver.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Katrine St-Pierre que la soumission pour l'entretien des chemins en hiver reçue par Jean-Claude Lizotte Inc. au montant de 57,518.10\$ avant taxes soit acceptée pour étude.

6628-0814

Une demande de soumission a été également envoyée à la compagnie Excavation des Ormes pour le contrat d'entretien des chemins en hiver 2014-2015 mais aucune réponse n'a été obtenue pour cette soumission.

ADOPTÉE

Contrat d'entretien des chemins en hiver.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que le contrat pour l'entretien des chemins en hiver soit accordé à Jean-Claude Lizotte Inc. au montant de 57,518.10\$ plus taxes pour une période d'un an. Que le Maire, la directrice générale et secrétaire-trésorière, et chacun d'eux séparément, soient autorisés, au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer le contrat.

6629-0814

ADOPTÉE

Engagement Mme Sylvie-Claude Bossé.

Il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à demander les services de Mme Sylvie-Claude Bossé, architecte pour lui demander de nous préparer des plans expliquant les possibilités de construction pour la maison des Aînés qui sera probablement faite par phases et produire une maquette afin que les gens puissent avoir une vue d'ensemble globale.

6630-0814

ADOPTÉE

Terrains de René Fournier (Ferme Sablière S.E.P.)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Rosaire reçoit souvent des appels de gens intéressés à se construire dans le développement résidentiel;

CONSIDÉRANT que les derniers terrains de la municipalité en zone blanche sur la rue Lafrenière sont réservés pour la construction de maisons pour Aînés;

CONSIDÉRANT que les propriétaires Ferme Sablière S.E.P. sont propriétaires du lot : 4 477 404 Ptie. zoné blanc situé sur la rue Lafrenière;

CONSIDÉRANT que les propriétaires seraient prêts à nous céder cette partie de terrain afin de permettre l'incitation de nouvelles familles dans notre développement résidentiel actuel;

CONSIDÉRANT que la superficie totale de ce terrain est de 9,358.0 mètres carrés;

CONSIDÉRANT ces propriétaires nous offrent de céder une partie de rue dont le numéro de cadastre est 4 479 256 d'une superficie de +ou- 1168 mètres carrés sur la rue Fournier conditionnellement à ce qu'ils puissent circuler en tout temps avec leur machinerie agricole sur la voie publique même en zone résidentielle afin que leurs terrains arrières ne se retrouve pas enclavé;

CONSIDÉRANT qu'une promesse de vente sera signée entre les deux parties si le montant demandé fait l'affaire des deux parties soit la Ferme Sablière S.E.P. et la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Roland Allard Gagnon et résolu à l'unanimité que la directrice générale et le Maire soit autorisés à rencontrer les propriétaires ou leur représentant pour s'entendre sur le prix demandé pour acquérir la partie de terrain zonée blanche sur la rue Lafrenière et une partie sur la rue Fournier.

6631-0814

ADOPTÉE

CONSIDÉRANT Que suite à la rencontre avec les propriétaires de Ferme Sablière S.E.P que si le montant demandé est estimé raisonnable et à de bonnes conditions, pour estimer le

coût des terrains sur la rue Lafrenière et le bout de rue sur la rue Fournier, la directrice générale demanderait les services de Carl Lefebvre, arpenteur afin de subdiviser et cadastrer avec l'autorisation des propriétaires en attendant que le contrat soit passé;

CONSIDÉRANT que si des travaux s'imposent il serait préférable de les effectuer rapidement;

Pour ces motifs, il est proposé par Marc Lavigne appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à engager Carl Lefebvre, arpenteur pour faire subdiviser et cadastrer les terrains sur le lot : 4 477 404 Ptie et nous fournir la grandeur de la partie de rue du lot : 4 479 256 situé sur la rue Fournier. **6632-0814**

Demande de commandite pour la journée Inter-Club.

Il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement qu'une commandite de 300 \$ soit accordée au Club de l'Âge d'Or pour organiser leur journée Inter-club qui aura lieu le 13 août 2014. **6633-0814**
ADOPTÉE

Programme Un Canada branché.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu unanimement que l'on s'inscrive au programme "Un Canada branché" pour l'accès au réseau internet à large bande d'une vitesse minimale de 5 mégabits par seconde. **6634-0814**
ADOPTÉE

Plans (Carl Lefebvre).

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à engager Carl Lefebvre, arpenteur pour lui demander de préparer un plan qui identifierait l'orientation du développement résidentiel à long terme pour ajouter à la demande de dézonage de notre développement résidentiel auprès de la C.P.T.A.Q, suite à leur demande afin de leur présenter une vue d'ensemble de notre orientation future. **6635-0814**
ADOPTÉE

Terrain du M.T.Q. à l'intersection route 162 et 6^e rang.

CONSIDÉRANT que dans la lettre datée du 24 juillet 2014 N/Réf. :SDE201407, N/Dossier Activités immobilières : 9 1972 01431 faisant mention qu'une partie de terrain située à l'intersection de la route 162 et du 6^e rang de St-Rosaire appartient au ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que ce terrain est considéré comme étant excédentaire pour le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Rosaire désire acquérir cet emplacement ce qui permettrait d'y installer un panneau de bienvenue;

CONSIDÉRANT qu'avant installation du panneau, une demande de permis serait faite auprès du ministère afin de s'assurer de respecter les conditions qui s'appliquent;

Pour ces motifs, il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que l'on fasse parvenir une résolution au ministère des Transports afin de leur demander d'acquérir la partie de terrain qui leur appartient située à l'intersection de la route 162 et le 6^e rang de la municipalité et que le Maire Harold Poisson et la directrice générale,

secrétaire-trésorière Céline Raymond soient autorisés à acheter et à signer le contrat si nécessaire pour l'achat de ce terrain pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Contestations pour avis de réclamation du Min. de la Justice.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité, que la directrice générale soit autorisée à compléter le formulaire de l'avis de réclamation pour le constat d'infraction (No: 100400 - 1114538665) reçu pour la Municipalité de Saint-Rosaire en cochant l'item : Coupable, mais je conteste les frais de poursuite et qu'elle soit autorisée à prendre entente pour faire enlever le montant de frais de poursuite auprès des personnes responsables du dossier.

6636-0814

ADOPTÉE

Aménagements paysagers.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Simon Rochafort et résolu à l'unanimité qu'une rencontre soit cédulée au cours du mois de septembre ou octobre avec Mme Véronique Desbiens du M.T.Q. de Trois-Rivières qui pourrait nous accompagner dans la création d'aménagements paysagers afin de trouver des solutions pour faire ralentir la circulation dans le village.

6633-0714

ADOPTÉE

Panneaux et balisage.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu à l'unanimité que la directrice générale prenne informations auprès de M. Patrick Houle, Chef de service du Ministère des Transports, C.S de Victoriaville pour demander l'autorisation d'installer une pancarte de signalisation de priorité piétons au milieu du village et des balises flexibles d'un coté du chemin pour ralentir la circulation dans le village, et qu'un plan soit annexé pour démontrer les emplacements.

6634-0714

ADOPTÉE

Étude des soumissions pour asphaltage et réparations mécaniques.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu unanimement d'accepter les soumissions reçues pour étude concernant les travaux d'asphaltage demandés pour option (1), option (2), et pour diverses réparations mécaniques, à ces prix s'ajoutent les taxes applicables.

6635-0714

Soumissionnaires invités :	Option (1) Resurfacement Rg.8 1010 m x 6.25m	Option (2) Prix unitaire pour resurfacement	Réparations mécaniques
Sintra Inc.	53 392.\$ (94.\$/t.m)	100.\$/t.m	170.\$/t.m
Pavage Veilleux (1990) Inc.	52 824.\$ (93.\$/t.m)	93.\$/t.m	127.\$/t.m
Pavage Lagacé & Frères Inc.	Aucune réponse.		

Les deux soumissions reçues étaient conformes.

ADOPTÉE

Attribution contrat pour asphaltage et réparations mécaniques.

Il est proposé par Simon Rochafort, appuyé par Marc Lavigne et résolu à l'unanimité que la soumission présentée par Pavage Veilleux (1990) Inc. soit retenue pour l'option (1) au montant de 52,824.\$ plus taxes pour 1010m X 6.25m pour le resurfacement d'une partie du rang 8 et pour des réparations

6636-0714

mécaniques pour une quantité de 140 t.m. au coût de 127.\$/t.m + taxes applicables;
que la directrice générale soit autorisée au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer le contrat avec Pavage Veilleux (1990) Inc. plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉE

Comité de Corporation des Aînés Rosarois.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseiller Roland Allard soit nommé sur le comité de Corporation des Aînés Rosarois en remplacement du conseiller Jacques Dubois.

6637-0714

ADOPTÉE

Pompes à gaz usagées.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Roland Allard, que la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions écrites pour la vente des pompes à gaz usagées qui étaient antérieurement installées au dépanneur en publiant l'offre dans notre journal local et sur les petites annonces classées sur internet et que les pompes soient vendues au plus offrant. ADOPTÉE

6638-0714

Travaux (caserne et garage municipal).

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Roland Allard que l'inspecteur municipal soit autorisé à faire des travaux de terrassement sur le terrain de la caserne et du garage municipal, et à notre ancien garage municipal.

6639-0714

ADOPTÉE

Passion Canneberges S.E.N.C. (ref. sablière).

Il est proposé par Katrine St-Pierre, appuyé par Marc Lavigne, et résolu unanimement, qu'une lettre soit postée aux résidents qui demeurent à proximité de Passion Canneberge S.E.N.C. u 281, rang 6, les avisant qu'une rencontre se tiendra mardi le 5 août 2014, au bureau municipal pour discuter du projet d'exploitation d'une sablière demandée par les dirigeants de Passion Canneberge S.E.N.C.

6640-0714

ADOPTÉE

Note : le Maire Harold Poisson se retire pour la prochaine résolution.

Publicité Club de golf Cristal.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne, et résolu unanimement que la publicité pour le trou no : (7) sur le terrain du Club de golf Cristal inc. au nom de la Municipalité de St-Rosaire soit reconduite pour une période de 4 années soit à compter du 01 juin 2014 jusqu'au 01 juin 2017, les versements au montant de 700.\$ sept cents dollars + taxes applicables seront versés au mois de novembre de chaque année en cours tel que démontré sur le tableau ci-bas :

6641-0714

01-06-2014	700.\$ + txes	Versement au : 30/11/2014
01-06-2015	700.\$ + txes	Versement au : 30/11/2015
01-06-2016	700.\$ + txes	Versement au : 30/11/2016
01-06-2017	700.\$ + txes	Versement au : 30/11/2017

ADOPTÉE

Porte accordéon pour le local temporaire de la bibliothèque.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimentement que la directrice générale soit autorisée à acheter une porte accordéon pour installer dans le local temporaire de la bibliothèque. **6642-0714**
ADOPTÉE

Achat d'oriflammes.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Katrine St-Pierre et résolu unanimentement que la directrice générale soit autorisée à commander 4 oriflammes de 36"X80" à 140.\$/unité et 4 kit de support de 36" à 115.\$/unité et à défrayer le temps du graphisme à 58.\$/heure pour environ 3 heures plus taxes applicables. **6643-0714**
ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par Katrine St-Pierre, appuyé par Johanne Gagnon, à 21h07. **6644-0714**
ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Céline Raymond, DG. Sec.-trésorière